



Quiberon Air Club

École de Pilotage
Aérodrome de Quiberon



PROCÉDURE EN CAS D'ANOMALIE MÉCANIQUE

1. L'anomalie n'affecte pas la navigabilité de l'avion

Exemples :

- Feu de position gauche HS
- Ressort de verrière DA 20 cassé

Si l'anomalie n'est pas répertoriée sur la fiche d'anomalies techniques se trouvant sur la couverture du carnet de route, le signaler au référent mécanique par mail (mecanique@quiberonairclub.com) ou par SMS (Paul SOUQUIERE **06 43 85 10 96**) qui se chargera de mentionner l'anomalie sur la fiche.

2. L'anomalie affecte la navigabilité de l'avion

Exemples :

- Perte de puissance
- Vibrations moteur
- Fuite de carburant
- Freinage inopérant
- Panne de Badin

La liste n'est bien sûr pas exhaustive ;

NE PAS REMETTRE LES CLEFS dans la sacoche de l'avion, mais les déposer dans le casier de Alain AUDEBERT étiqueté « ADB » de la salle de cours du Club House.

L'AVION EST PROVISOIUREMENT INTERDIT DE VOL

Prévenir immédiatement :

- Soit le Référent mécanique : Paul SOUQUIERE 06 43 85 10 96
- Soit le Chef Pilote : Alain AUDEBERT 06 07 39 54 80
- Soit la Présidente : Liliane SOUQUIERE 06 30 23 39 81

En concertation avec eux :

- Mentionner l'anomalie sur le carnet de route
- Envoyer rapidement un mail au référent mécanique en détaillant les circonstances du vol et la description de l'anomalie

Une intervention et la mention d'une APRS (approbation pour remise en service) validée par notre atelier mécanique sera nécessaire pour remettre l'avion en service.

Bons vols